

ÉTUDIANTS FRANÇAIS
 (détenteurs d'un passeport français valide)

Pour étudier au Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR), vous devez répondre aux exigences spécifiques relatives au programme de formation visé du CFTR telles que mentionnées ci-après.

Coûts	<p>Frais à payer en totalité avant la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Frais de matériel scolaire : 121,40 \$ <p>Autres frais à prévoir</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 150 \$ environ pour l'achat de deux pantalons noirs ou bleu marine et deux chemises bleu pâle achetés dans le magasin de votre choix ▪ 100 \$ environ pour l'achat de chaussures de sécurité dans un magasin de votre choix ▪ 85 \$ environ pour les frais de permis d'apprenti classe 1 (SAAQ) ▪ 16 \$ environ pour les frais de permis de la classe 1 (SAAQ) ▪ 55 \$ environ pour faire remplir par un médecin le rapport médical exigé par la SAAQ pour l'obtention de l'apprenti classe 1 <p>Pour l'élève qui décide de faire de la longue distance pendant son stage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir environ 150 \$ par semaine pour les frais de subsistance
Capsules d'information en ligne	<p>Avant de procéder à votre inscription, les personnes intéressées à suivre le programme <i>Transport par camion</i> doivent visionner les capsules d'information en ligne accessibles en cliquant sur ce lien : capsules d'information.</p>
Personne à contacter	<p>Pour toute question relative au programme ou à l'admission : Prendre un rendez-vous téléphonique avec Audrey-Anne Lafleur au 450 435-0167 poste 7148 ou par courriel à lafleura@cssrdn.gouv.qc.ca.</p>
Preuve de scolarité	<p>Répondre aux exigences du ministère de l'Éducation du Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir réussi des études équivalentes hors du Canada et fournir les documents scolaires originaux (diplômes et relevés de notes). <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec.

Société de l'assurance automobile du Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cas échéant, faire reconnaître son permis de conduite automobile (classe 5) par la SAAQ - https://saaq.gouv.qc.ca/permis-de-conduire/permis-etranger/. ▪ Répondre aux exigences de la SAAQ pour l'obtention d'un permis de classe 1 (véhicules lourds) - https://saaq.gouv.qc.ca/permis-de-conduire/obtenir-permis/vehicule-lourd/.
Langue d'enseignement	Faire preuve de la compréhension de la langue d'enseignement.
Procédure d'inscription et documents à fournir	<p>1^{ère} étape - Envoyer les documents suivants par courriel à Audrey-Anne Lafleur à lafleura@cassrdn.gouv.qc.ca pour une analyse préalable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Certificat de naissance original du pays ▪ Dossier scolaire (diplômes et relevés de notes) ▪ Passeport valide <p>2^e étape - Après avoir obtenu l'autorisation, vous devez remplir le formulaire manuscrit pour étudiant étranger dans la section demande d'admission sur le site Internet admissionfp.com, le dater, le signer et l'envoyer par courriel à lafleura@cassrdn.gouv.qc.ca.</p> <p>3^e étape - À votre arrivée au Québec, vous devez fournir les ORIGINAUX de tous les documents exigés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formulaire d'admission ▪ Certificat de naissance du pays ▪ Dossier scolaire (voir ci-haut) ▪ Permis de conduire du Québec (voir ci-haut) ▪ Dossier de conduite émis par la SAAQ ▪ Preuves de réussite des tests visuel et médical de la SAAQ (voir ci-haut) ▪ 2 formulaires d'autorisation de divulgation ▪ Permis d'études du Canada ▪ Certificat d'acceptation du Québec pour études (CAQ) ▪ Permis de travail pour le stage (Canada)

Ce document est un résumé des dispositions à prévoir et ne constitue pas un texte définitif.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sources d'information suivantes :

[Programme Transport par camion du CFTR](#)

[Guide d'accueil du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord](#)

Un guide d'accueil pour étudiants étrangers mis à votre disposition en guise d'outil d'accompagnement quant aux procédures à entreprendre afin de pouvoir venir étudier en formation professionnelle au Québec.

[Brochure « ÉTUDIER EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET VIVRE AU QUÉBEC »](#)

[Permis d'études \(Canada\)](#)

[Certification d'acceptation pour études \(Québec\)](#)

[Permis de travail - Pour le stage \(Canada\)](#)